

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 DU JEUDI 10 FEVRIER 2022**

Année scolaire : 2021-2022
Numéro de séance : 4
Date de convocation : mardi 25 janvier 2022
Présidence de M. Frédéric JUGLAIR

Quorum : 16
Nombre des présents : 17 à l'ouverture
Nombre d'absents : --

Membres présents : M. Juglair, M. Matte, Mme Jamet, Mme Troccaz, Mme Mouton, Mme Soubeyras, M. Mesnard, M Laval, Mme Garagnon, M. Ferragne, M. Maurin, Mme Adam, M. Lemort, Mme Garayt, Mme Benhammou

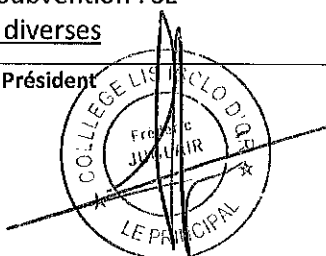
Membres présents en distanciel : Mme Dechaud, Mme Del Papa, Mme Olry

Membres excusés : Mme Cherkaoui, Mme Martal

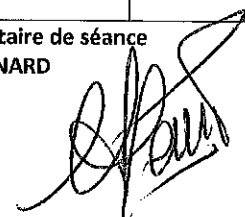
Membres absents : M. Limonta, M. Montagnon, M. Bachelier, M. Blanché, Mme Boulabya, Mme Schiano Di Cola, Mme Olry, M Luquet, Mme Brisson, Mme Pinet, Mme Martinez, Mme Machado, Mme Luce



SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				Désignation	N°
Ordre du jour :					
a- <u>Organisation administrative</u>					
1. Présentation de l'ordre du jour		1			
2. Approbation du compte rendu du CA n°3 du 1 ^{er} février 2022		2			
3. Compte rendu du CHS (+ Courrier CD26, courrier mairie) et DUER		2		2 lettres – CR	A3
4. Compte Rendu exercice PPMS – menace terroriste – risques majeurs		2		CR PPMS	A4
b. <u>Organisation pédagogique</u>					
1. Enquête climat scolaire		3		Enquête	B1
2. Structure R22	2V	3	TR-4/40 TR-4/34		
c. <u>Organisation financière et comptable – Fonctionnement</u>					
1. Décisions Modificatives 2021 - 2022 : dotation fonds sociaux 2022 (2 180 €), affectation reliquats	V	3	TR-4/38		
2. Sorties d'inventaire	V	5	NTR-4/37		
3. Tarifs : Objets confectionnés SEGPA, clé ascenseur (16€), Kangourou	V	5	NTR-4/35	Concours K.	B
4. Contrats et conventions : CD26 (nouveaux modèles COP, utilisations des locaux pendant et hors temps scolaire y compris plateaux sportifs...	2V	6	TR-4/41 TR-4/39		C2
5. Acceptation de dons et legs du FSE pour 2022, critères d'attribution subvention FSE	V	7	NTR-4/36		
d. <u>Questions diverses</u>		8			

Signatures : Le Président
M. JUGLAIR



Le Secrétaire de séance
M. MESNARD



 <p>Collège Lis Isclo d'Or Académie Grenoble</p>  <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<p>COLLEGE LIS ISCLO D'OR Bd Molière – BP 144 26702 PIERRELATTE ☎ 04.75 04 11 80 - Mèl : ce.0261010g@ac-grenoble.fr</p>
--	--

**Procès-Verbal des délibérations du
Conseil d'Administration n° 4 du jeudi 10 février 2022**

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17 h 36.

Secrétaire de séance : M. Mesnard, représentant des enseignants.

A. Organisation administrative

1-Présentation de l'ordre du jour

Ordre du jour :

A. Organisation administrative

1. Présentation de l'ordre du jour
2. Approbation du compte rendu du CA n°3 du 1^{er} février 2022 : *sera présenté lors du prochain CA avec le compte rendu du CA n°4*
3. Compte rendu du CHS (+ Courrier CD26, courrier mairie) et DUER
4. Compte Rendu exercice PPMS – menace terroriste – risques majeurs

B. Organisation pédagogique

Enquête climat scolaire, autres Projets pédagogiques

C. Organisation financière et comptable – Fonctionnement

1. Décisions Modificatives 2021- 2022 : dotation fonds sociaux 2022 (2 180 €), affectation reliquats
2. Sorties d'inventaire
3. Tarifs : Objets confectionnés SEGPA, clé ascenseur (16€), Kangourou
4. Contrats et conventions : CD26 (nouveaux modèles COP, utilisations des locaux pendant et hors temps scolaire y compris plateaux sportifs...
5. Acceptation de dons et legs du FSE pour 2022, critères d'attribution subvention FSE

e. Questions diverses

2-Approbation du compte rendu du CA n°3 du mardi 1^{er} février 2022

Compte tenu des délais, le compte-rendu du dernier Conseil d'administration du 1^{er} février 2022 n'a pas été envoyé par mail aux membres : en attente de validation par la secrétaire de séance.

3-Compte rendu du CHS (+ Courrier CD26, courrier mairie) et DUER

Transmis avec les documents accompagnant la convocation au CA et annexé au présent document.
Annexe A3_ Commission Hygiène et Sécurité 11 janv 2022 compte rendu
Annexe A3_ demande de travaux urgents au département
Annexe A3_ let mairie salubrité et nuisances

Arrivée de Mme Mouton à 17H40

4-Compte Rendu exercice PPMS – menace terroriste – risques majeurs

Transmis avec les documents accompagnant la convocation au CA et annexé au présent document.
Annexe A4_PPMS 31 janvier 2022 compte rendu d'exercice attentat intrusion

L'exercice s'est globalement bien passé : il n'y avait pas eu d'exercice pendant la période de travaux. L'établissement n'est pas encore équipé du système installé dans tous les collèges drômois, une solution interne a été trouvée :
Déclenchement de l'alerte via le système intrusion, fermeture de l'ensemble des volets du collège, information via le logiciel LOGOS, SMS.

Les remarques permettront d'améliorer le PPMS existant.

- Noir complet avec la fermeture des volets,
- Communication via Logos,
- Sens d'ouverture des portes et « barricades »,
- Utilisation des SMS pour ceux qui ne disposent pas d'un ordinateur,

B. Organisation pédagogique

1-Enquête climat scolaire

Tous les ans, la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, organise des enquêtes auprès d'un échantillon d'établissements d'enseignement sur le climat scolaire et produit des rapports à thème (« victimation des lycéens », « la sur-implication des filles dans le travail », ...). Les établissements qui participent à ces enquêtes disposent de leurs propres résultats.

Le collège participera à cette enquête. Les résultats, sur une problématique importante pour cet établissement, alimenteront opportunément la réflexion sur le projet d'établissement. Enseignants et parents recevront un lien pour remplir cette enquête en ligne. Pour les élèves, nous organiserons des séances sur les permanences pendant lesquelles ils rempliront l'enquête en ligne. Cette enquête est anonyme, répond aux exigences de la RGPD. La campagne sera lancée début mars.

Pour plus d'information, voir l'annexe B1 jointe.

2-Structure R22

Lors du précédent CA, la question de la structure a été abordée mais pas voté. Ainsi, il est proposé aux membres du CA de voter la structure respective de la SEGPA et de la voie ordinaire.

Pour la SEGPA, 4 divisions à raison d'une par niveau. Le conseil d'administration vote la structure proposée.

Votants : 18	Favorable : 18	Défavorable : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte n°TR-4/40			

Pour la voie ordinaire, 17 divisions (à raison de 4 divisions par niveau sauf en 3° qui accueillera 5 divisions) et un dispositif ULIS pour 24 élèves. Le conseil d'administration vote la structure proposée.

Votants : 18	Favorable : 18	Défavorable : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte n°TR-4/34			

3-Réalisation d'une fresque

Une classe de SEGPA (3°) participera à la réalisation d'une fresque sur le mur du bâtiment B. L'objectif est de mettre les élèves de cette classe dans une dynamique collective de projet. Il doit également sensibiliser les élèves au respect des bâtiments. Ce projet se fera avec un graphiste de Pierrelatte. L'opération est financée par le collège pour un montant de 945 €.

C. Organisation financière et comptable – Fonctionnement

1.Décisions modificatives 2021 – 2022 : dotation fonds sociaux 2022 (2 180€), affectation reliquats

Exercice 2021 n°4 et 5 présenté pour information

Il s'agit d'écritures de régularisation de fin d'exercice et de dotations spécifiques reçues en fin d'année :

- Département (cartables allégés), Etat (Fonds social)
- Ajustement de crédits ouverts et recettes par rapport aux dépenses (crédit nourriture, crédits SRH)
- Dotation aux amortissements neutralisés
- Variations des stocks (SEGPA, denrées, consommables en cuisine).

DBM exécutoire au	N° op.	N° ligne	Référence	Ligne budgétaire			Type et libellé opération	Couvertures crédits	Prévisions recettes
31/12/2021	31	1	STOCKS CONSO/PROD SRH+DIM 2021	SRH	VSTOCK	DDIM	293 Diminution stocks, mat. premières et autres approx.	1 328,88	
31/12/2021	32	1	CD26 CART ALLEGES 21-22 576 €	AP	DOC	2CART 7443	21 Ressources spécifiques		576,00
		2		AP	DOC	2CART		576,00	
31/12/2021	33	1	CD26-CART ALLEGES 21-22 576 €	AP	DOC	2CART 7443	21 Ressources spécifiques		-700,00
		2		AP	DOC	2CART		-700,00	
31/12/2021	34	1	CD26-TENUES SUBV 21	AP	ENSTEC	2TENU 7443	21 Ressources spécifiques		609,55
		2		AP	ENSTEC	2TENU		609,55	
31/12/2021	35	1	Versement amortissements réels	ALO	OP-SPE	DAMOR	292 Dotations aux amortissements réels	162,94	
31/12/2021	36	1	Ajust produits scolaires 2021	SRH		00OPTICK 7082	22 Constatations de produits scolaires		-307,05
		2		SRH		00TRELIV 7082			-40,60
		3		SRH		00TRCOM 7062			48,60
		4		SRH	ALISE	00BADGES 7088			255,20
		5		SRH		00DENREES 7088			187,31
		6		SRH		00DIVREC 7088			-22,60
		7		SRH	REVERS	0 RCT		10 421,39	
		8		SRH	ENT	00FOURENT		-59,79	
		9		SRH	CN	00ENR		-4 177,48	
		10		SRH	CN	00BIOL		-4 133,48	
		11		SRH	CN	01LOC		-1 863,28	
		12		SRH	CN	00ICON		-298,96	
		13		SRH	ALISE	00BADGES		255,20	
		14		SRH	FG	00FOURBUR		-22,60	
31/12/2021	37	1	Etat-prog230 Av.Fds sociaux 22	VE	AS	16FS- 7411	21 Ressources spécifiques		2 180,00

Exercice 2022

Décision modificative pour information :

Il s'agit d'écritures de report et de l'inscription de ressources spécifiques (et affectées) provenant de l'année 2021 ou notifiées en 2022.

- CD 26_Subvention de la MDPH pour les frais de l'enseignant référent : reliquat de 526.16 €
- Etat_Projets artistiques et culturels : littérature 296.70 € (cinéma 2019 : 600 €)
- CD26_Reliquat « location des installations sportives municipales » : 8 963.29 €

Une partie du reliquat sera utilisée pour l'action « savoir rouler » avec l'achat de VTT (environ 3500 €).

- CD26_reliquat « tenues professionnelles SEGPA » : 1 476.38 €
- Taxe d'apprentissage : reliquat 3927.21 € (moins que prévu au budget initial : 4400 €)
- Foyer socio-éducatif (FSE) : participation aux projets pédagogiques 2021-2022 : 10 465 € dont 605 € au titre de l'année 2021 (Caverne du Pont d'Arc), soit 9860 € sur 2022.

Décision modificative pour vote :

Il s'agit de dotations globalisées reçues en fin d'année 2021 ou début 2022 :

Fonds social : une dotation de 2180 € a été attribuée par le Rectorat sur le programme 230 « Vie de l'élève » avec l'intitulé « avance dotation fonds sociaux 2022 ».

Les aides sociales doivent porter en priorité sur l'aide à la restauration puis sur les voyages, les transports et la scolarité. L'établissement doit être en mesure de rendre compte de son utilisation.

Mme Jamet propose que la somme attribuée (2180 €) ainsi que le reliquat 2021 soit 5653.78 € soient inscrits au budget 2022 sur les codes activité

- 16FSC (fonds social cantine) : 5833.78 €
- 16FSAUT (autres aides : voyages, transport, scolarité...) : 2000 €

La dernière commission du fonds social réunie le 25 janvier 2022 a attribué 2954 € d'aides à la demi-pension pour le 2^{ème} trimestre à 62 élèves.

Une aide pour les séjours devrait être attribuée aux élèves boursiers et/ou avec un quotient familial permettant l'aide du Fonds social pour plus de 1000 € (en attente de bilan des séjours).

Le conseil d'administration vote la répartition proposée dans la décision modificative n°1

Votants : 18

Favorable : 18

Défavorable : 0

Abstention : 0

Délibération enregistrée sous l'acte n°TR-4/38

2. Sorties d'inventaire

En plus des biens proposés à la sortie lors du conseil d'administration du 1^{er} juillet 2019, la sortie de biens suivants est proposée, remplacés depuis la rénovation 2019-2021 : adoucisseur, sèche-linge Whirpool, lave-linge Samsung, tableau interactif, ordinateurs portables (2).

Question : qu'est-ce qui est fait de ce qui sorti de l'inventaire ?

Une partie du matériel n'existe plus : adoucisseur, lave-linge, sèche-linge car ils ont été remplacés lors des travaux de rénovation.

L'autre partie fait l'objet d'un inventaire qui est transmis au Département de la Drôme ; ce dernier organise le recyclage des appareils (ordinateurs notamment).

Votants : 18	Favorable : 18	Défavorable : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte n°NTR-4/37			

3. Tarifs : Objets confectionnés SEGPA, clé ascenseur (16€)

Les tarifs pour la vente d'objets confectionnés en SEGPA n'ont pas été réactualisés depuis 2009 : une réflexion a été engagée par Mme Dechaud, directrice de la SEGPA et son équipe.

OBJETS CONFECTIIONNES : année scolaire 2021-2022

Propositions de tarifs

- Fabrication par les élèves de l'atelier HABITAT

Table -échiquier :

Achat par l'établissement : **120 euros** : coût de la matière d'œuvre

Achat par des personnes extérieures : 120 euros + 15% (électricité-chauffage-diverses charges) : **150 euros**

- Fabrication par les élèves de l'atelier HAS

Repas :

Le professeur propose un tarif fixe et non en fonction du prix de la matière d'œuvre et du nombre de personnes : **5 euros** (un prix qui se rapproche du prix maximum du repas au restaurant scolaire).

Question : des parents d'élèves pourront-ils être invités ?

Réponse : Mme Dechaud indique qu'il s'agira d'un repas proposé pour 8 convives, des personnels de l'établissement mais également des parents d'élèves. Les élèves fabriqueront et serviront le déjeuner.

Question d'un enseignant : les élèves d'ULIS participeront ils comme par le passé à la préparation et au service d'un repas pédagogique ?

Réponse : il s'agit pour l'enseignante d'HAS de relancer un processus. L'intégration des élèves d'ULIS pourra être évoquée à nouveau ensuite.

Clé de l'ascenseur : les clés de l'ascenseur sont exceptionnellement mises à disposition des élèves en situation de handicap et/ou personnels ; le tarif de son renouvellement en cas de perte est proposé à 16 €.

Concours Kangourou : l'opération avec les élèves de 6^{ème} et de 3^{ème} est subventionnée par le FSE ; les élèves peuvent participer pour une somme maximum de 3 €.

Votants : 18	Favorable : 18	Défavorable : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte n°NTR-4/35			

4. Conventions et contrats

Les conventions de mise à disposition des locaux des collèges ainsi que les tarifs de locations de salles ont été revotés en commission permanente d'octobre dernier et prendront effet à compter du 01/01/2022. Il y a peu de modifications mais il convenait de les faire revoter du fait de leur ancienneté.

Les services du Département ont proposé de voter les 2 modèles de conventions transmis avec la convocation en PJ (pendant et en dehors du temps scolaire) et les tarifs lors d'un prochain CA et de ne plus utiliser les anciens modèles.

- les tarifs restent identiques à ceux de 2016. A noter **qu'il est rajouté un tarif pour la mise à disposition du plateau sportif**, identique à celui de la mise à disposition du terrain de plein air.
- la convention type pour l'utilisation des locaux du collège **pendant les heures scolaires** reste identique à celle de 2017 (seule la date de validité est réactualisée : 01/01/2022)
- les modalités de mise à disposition des locaux des collèges **en dehors du temps scolaire** sont modifiées comme suit :
 - Article 4 co-contractants : afin de simplifier le processus de signature, la signature du Maire n'est plus requise mais une simple information sera à transmettre en Mairie par tout moyen jugé pertinent par l'établissement
 - Article 5 modalités : le délai de transmission du dossier à la Présidente du Conseil départemental est porté à 1 mois minimum au lieu de 15 jours avant la date effective de mise à disposition des locaux
 - Article 5 de la convention : recours à des personnels départementaux : en fin d'article, rajout d'un paragraphe relatif à la responsabilité de l'organisateur.
 - Les adjoints-gestionnaires sont invités à s'assurer que la demande de cumul d'activités à été transmise par l'agent à la DRH et qu'elle a été validée.

Votants : 18	Favorable : 18	Défavorable : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte n°TR-4/41			

Dans le cadre de la gestion des logements de fonction, de nouveaux modèles de convention d'occupation précaire (COP) et d'arrêtés NAS sont entrés **en vigueur à la rentrée 2022**.

Des modifications ont été apportées à l'article 1 (précisions sur l'état civil de l'occupant) et à l'article 9 (nouveau mode de calcul de la dépense de chauffage en l'absence de système d'enregistrement au compteur).

Ce nouveau modèle de COP a été voté en Commission permanente en date du 18/10/2021

Même si nous ne disposons plus de logement occupé en convention d'occupation précaire, le nouveau modèle est soumis au vote du conseil d'administration.

Votants : 18	Favorable : 18	Défavorable : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte n°TR-4/39			

5. Acceptation de dons et legs du FSE pour 2022, critères d'attribution subvention FSE

Don du FSE

Compte tenu du programme de projets pédagogiques présentés au budget initial 2022, le Foyer Socio Educatif propose de subventionner les actions suivantes :

PROJETS PEDAGOGIQUES 2021 - 2022

ETAT 2022

Projet libre n°1 : DECOUVERTE DE MARSEILLE 2022				ELIGIBLES	42	Proposé CA du 10/02/2022
CREDITS OUVERTS				ANNEE	1	
PEAC	2PROJUMARS CO29 DECOUVERTE MARSEILLE	730,00 €	PEAC	2PROJUMARS CO29 DECOUVERTE MARSEILLE	7443	730,00 €
PEAC	00PROJUMARS DECOUVERTE MARSEILLE	3 395,00 €	PEAC	00PROJUMARS DECOUVERTE MARSEILLE - Part Famibus	7067	2 620,00 €
			PEAC	04PROJUSE PARTICIPATION FSE AUX PROJETS PEDA	7468	€
			PEAC	00001/PROJETS PEDA PART ETABLISSEMENT	7443	865,00 €
		4 124,00 €				4 124,00 €
Projet libre n°2 : ATELIERS PHILOSOPHIQUES 2022 - 6°				ELIGIBLES	113	10 h d'annulation
CREDITS OUVERTS				ANNEE	1	
PAC	2PROJSEVE SEVE ATELIER PHILO	843,00 €	PAC	2PROJSEVE SEVE ATELIER PHILO	7443	843,00 €
PAC	00PROJSEVE	5 657,00 €	PAC	00PROJSEVE	7468	€
			PAC	04PROJUSE PARTICIPATION FSE AUX PROJETS PEDA	7468	4 000,00 €
			PAC	00001/PROJETS PEDA PART ETABLISSEMENT	7443	6 657,00 €
		6 500,00 €				6 500,00 €
Projet libre n°3 : APPH 6° - INTEGRATION MONTAGNE 2022				ELIGIBLES	48	
CREDITS OUVERTS				ANNEE	5	
PAS	2PROJSKI APPH 6° Integration / Montagne	1 263,00 €	PAS	2PROJSKI APPH 6° Integration / Montagne	7423	1 263,00 €
PAS	00PROJSKI APPH 6° Integration / Montagne	19 112,00 €	PAS	00PROJSKI APPH 6° Integration / Montagne - Part Famibus	7067	18 820,00 €
			PAS	04PROJUSE PARTICIPATION FSE AUX PROJETS PEDA	7468	€
			PAS	04PROJAS - PART ASSOCIATION SPORTIVE	7468	600,00 €
			PAS	00001/PROJETS PEDA PART ETABLISSEMENT	7443	2 292,00 €
		20 375,00 €				20 375,00 €
Projet libre n°4 : DECOUVERTE LITTERAIRE A GRIGNAN 2022 (s. SEGPA 3)				ELIGIBLES	133	
CREDITS OUVERTS				ANNEE	1	
PEAC	2PROJGRIG LITERRAIRE et GRIGNAN 4°	672,00 €	PEAC	2PROJGRIG LITERRAIRE et GRIGNAN 4°	7443	672,00 €
PEAC	00PROJGRIG - LITERRAIRE et GRIGNAN 4°	450,00 €	PEAC	00PROJGRIG - LITERRAIRE et GRIGNAN 4°	7468	€
			PEAC	04PROJUSE PARTICIPATION FSE AUX PROJETS PEDA	7468	740,00 €
			PEAC	00001/PROJETS PEDA PART ETABLISSEMENT	7443	450,00 €
		1 122,00 €				1 122,00 €
Projet libre n°5 : ACTIVITES PLEINIE NATURE 6° - DRÔME				ELIGIBLES	48	
CREDITS OUVERTS				ANNEE	4	
PAS	2PROJNAT APPH 5° Activités Plein nature	941,00 €	PAS	2PROJNAT APPH 5° Activités Plein nature	7443	941,00 €
PAS	00PROJNAT APPH 5°	15 835,00 €	PAS	00PROJNAT APPH 5° - Part Famibus	7067	13 680,00 €
			PAS	04PROJUSE PARTICIPATION FSE AUX PROJETS PEDA	7468	€
			PAS	00001/PROJETS PEDA PART ETABLISSEMENT	7443	1 855,00 €
		16 576,00 €				16 576,00 €
Projet libre n°6 : CAVERNE DU PONT D'ARC 6° BUR 2021				ELIGIBLES	121	
CREDITS OUVERTS				ANNEE	3	
OC	2PROJCAV - PROJET CAVERNE PONT D'ARC	750,00 €	OC	2PROJCAV - PROJET CAVERNE PONT D'ARC	7443	750,00 €
AP	00PROJCAV - Projets libres PTA Etablissement	1 392,50 €	AP	00PROJCAV - Projets libres PTA Etablissement	7468	€
	Vente	1 201,00 €	AP	04PROJUSE PARTICIPATION FSE AUX PROJETS PEDA	7468	605,00 €
	Transport Local	64,50 €	AP	00001/PROJETS PEDA PART ETABLISSEMENT	7443	1 859,50 €
		2 115,50 €				2 115,50 €
Projet libre n°7 : 4 de place de l'échange / LUGO ITALIEN - COMMEDIA DELL'ARTE (subv. St Paul et Luc) : 2117 €				ELIGIBLES	21	10 h d'annulation
CREDITS OUVERTS				ANNEE	1	
PEAC	2PROJITALIEN Commedia Dall'Arte	1 058,50 €	PEAC	2PROJITALIEN Commedia Dall'Arte	7443	1 058,50 €
PEAC	00PROJITALIEN Commedia Dall'Arte	251,50 €	PEAC	00PROJITALIEN Commedia Dall'Arte	7468	€
			PEAC	04PROJUSE PARTICIPATION FSE AUX PROJETS PEDA	7468	€
			PEAC	00001/PROJETS PEDA PART ETABLISSEMENT	7443	251,50 €
		1 310,00 €				1 310,00 €
PROJET THEATRE 6° MMES VILLE ET CONTENUSUZAS				ELIGIBLES	42	
CREDITS OUVERTS				ANNEE	1	
PEAC	13FAC.THEAT - PROJET THEATRE	600,00 €	PEAC	13FAC.THEAT - PROJET THEATRE	7411	600,00 €
PEAC	00FAC.THEAT - PROJET THEATRE	1 140,00 €	PEAC	00FAC.THEAT - PROJET THEATRE	7468	€
			PEAC	04PROJUSE PARTICIPATION FSE AUX PROJETS PEDA	7468	195,00 €
			PEAC	00001/PROJETS PEDA PART ETABLISSEMENT	7443	1 140,00 €
		1 740,00 €				1 740,00 €
OBJECTIF SCIENCES 6°				ELIGIBLES	23	
CREDITS OUVERTS				ANNEE	1	
PAC	00 OBJ SC	1 200,00 €	PAC	00 OBJ SC	7468	€
			PAC	04PROJUSE PARTICIPATION FSE AUX PROJETS PEDA	7468	125,00 €
			PAC	00001/PROJETS PEDA PART ETABLISSEMENT	7443	1 200,00 €
		1 200,00 €				1 200,00 €

CREDITS COUVERTS		PREVISIONS RECETTES		ELIENS	
PEAC		PEAC			
PROJET LITTERATURE EN LIEN AVEC LA FETE DU LIVRE DE ST PAUL - MMES BOUDON ET CONTENSUZAS					
	13EAC LITT - PROJET LITTERATURE	600,00 €	04PROJ FSE AUX PROJETS PEDA	7411	600,00 €
	00EAC LITT - PROJET LITTERATURE	500,00 €	0000T/PROJETS PEDA PART ETABLISSEMENT	7443	500,00 €
		1 100,00 €			1 100,00 €
TERMINIS - ULIS MME CADASSE					
	00ULIS - ULIS	574,00 €	04PROJ FSE AUX PROJETS PEDA	7408	574,00 €
		574,00 €	0000T/PROJETS PEDA PART ETABLISSEMENT	7443	574,00 €
					574,00 €
P&R - PROJET SPORT REUSSITE					
	00P&R - PROJET SPORT REUSSITE	1 330,00 €	04PROJ FSE AUX PROJETS PEDA	7408	1 330,00 €
		1 330,00 €	0000T/PROJETS PEDA PART ETABLISSEMENT	7443	1 330,00 €
					1 330,00 €
PROJET 4* LATINISTES - ARCHEOLOGIE (FORUM ALBA LA ROMAINE)					
	00LATIN	300,00 €	04PROJ FSE AUX PROJETS PEDA	7408	300,00 €
		300,00 €	0000T/PROJETS PEDA PART ETABLISSEMENT	7443	300,00 €
					300,00 €
PROJET MUSEE D'ARCHEOLOGIE TRICASTRIE ST PAUL 5* Mme Chamsraud 2 classes 2 classes de 5ème à 6ème pour 2 ateliers Champs de la culture 2 € par élève					
	00MUSAT HIST	400,00 €	04PROJ FSE AUX PROJETS PEDA	7408	400,00 €
		400,00 €	0000T/PROJETS PEDA PART ETABLISSEMENT	7443	400,00 €
					400,00 €
SCPHROLOGIE _ ULIS M. MARQUEZ Collaboration avec Mme Marina Fernandez					
	00ULIS - SCPHROLOGIE	150,00 €	04PROJ FSE AUX PROJETS PEDA	7408	150,00 €
		150,00 €	0000T/PROJETS PEDA PART ETABLISSEMENT	7443	150,00 €
					150,00 €
	TOTAL	58 801,00 €			58 801,00 €
CLE EN MAIN : FETE DE LA SCIENCE - L'ARBRE DE LA PETITE GRASSE A LA VIEILLE BRANCHE - LES DEVOIS _ 2021					
	2TQUARDR - FETE DE LA SC. LES DEVOIS	250,00 €	04PROJ FSE AUX PROJETS PEDA	7408	250,00 €
		250,00 €	0000T/PROJETS PEDA PART ETABLISSEMENT	7443	250,00 €
					250,00 €
CLE EN MAIN : DECOUVERTE DES METIERS DU BATIMENT ET TP - SEGAUVILIS					
	2TQUIMET - TRANSP. METIERS DU BAT	400,00 €	04PROJ FSE AUX PROJETS PEDA	7408	400,00 €
		400,00 €	0000T/PROJETS PEDA PART ETABLISSEMENT	7443	400,00 €
					400,00 €
CLE EN MAIN : FLIERE FORET-BOIS - ULIS					
	2TQUBOI - TRANS. FLIERE FORET BOIS	600,00 €	04PROJ FSE AUX PROJETS PEDA	7408	600,00 €
		600,00 €	0000T/PROJETS PEDA PART ETABLISSEMENT	7443	600,00 €
					600,00 €
CLE EN MAIN : MUSEE DE LA RESISTANCE - VASSIEUX EN VERCORS 3*					
	2TQUVAS - TRANSP. VASSIEUX - RESISTANCE	1 500,00 €	04PROJ FSE AUX PROJETS PEDA	7443	1 500,00 €
		1 500,00 €	0000T/PROJETS PEDA PART ETABLISSEMENT - 100€ SEULE HORS SAC - Prévoir 100 €	7443	1 500,00 €
					1 500,00 €
ALSA FSE (AG du 21/10/21) Par jour et par élève		5,00 €			
Par nuit et par élève		10,00 €			
Par heure ?		10,00 €			
TOTAL RECETTES / SUBV			TOTAL FSE		
	04PROJ FSE AUX PROJETS PEDA				10 465,00 €
	04PROJ ASSOCIATION SPORTIVE				600,00 €
	02PROJ** - PROJETS LIBRES FINANCES PAR CD 26				6 516,50 €
	02TQUI* - TRANSPORTS ACTIONS CLE EN MAIN CD 26				2 800,00 €
	13EAC - PROJ. EDUC ARTISTIQUE & CULTURELLE - ETAT				1 300,00 €
	00** FAMILLES				32 620,00 €
	0000T/PROJETS PEDA PART CLG SUR SUIV FONCT				17 064,50 €
					59 601,00 €
Dont					
	PEAC				3 006,50 €
	PAC				6 897,00 €
	PAS				6 301,00 €
	PAV				17 096,50 €

Le total des dons accordés par le FSE au titre de l'année 2021-2022 s'élève à 10 465 €.

Votants : 18 Favorable : 18 Défavorable : Abstention :
 Délibération enregistrée sous l'acte n°NTR-4/36

D. Questions diverses

Le CA du compte financier de l'exercice 2021 est fixé au jeudi 14 avril 2022.

M. Carias, Agent comptable du lycée Jaume de Pierrelatte, sera présent à ce CA.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Juglair met fin au Conseil d'Administration à 18 H 30.

La secrétaire de séance
M. MESNARD



Le Président de séance,
M. JUGLAIR

